

plantes de France, de Suisse et de Belgique, qu'il vient de publier; il en indique les usages et le plan qu'il a suivi (1).

M. Malinvaud donne lecture de la note suivante :

QUATRE ESPÈCES ET NEUF LOCALITÉS
DE PLANTES RARES DANS L'INDRE, NOUVELLES POUR CE DÉPARTEMENT;
par **M. G. CHASTAINGT.**

Anemone Pulsatilla L. — Châteauroux : dans une carrière près du faubourg des Marins (Germ. Le Grand!).

Sisymbrium Sophia L. — Le Poinçonnet : Forge de l'Isle (Ant. Le Grand!).

Linum angustifolium L. — Vendœuvres : le Grand-Brun!

* *Viburnum Opulus* L. — Sainte-Lizaigne : bords de la Théols! (2).

Senecio adonidifolius Lois. — Sainte-Gemme!

* *Chrysanthemum segetum* L. — Velles! 26 juillet 1867.

Campanula rapunculoides L. — Châteauroux (sans localité précise) : Brun!

Primula grandiflora Lamk. — Vendœuvres : bois de Brèves!

* *Veronica acinifolia* L. — Châteauroux : la Lienne! 23 avril 1865.

* *Plantago arenaria* M. K. — Sainte-Gemme! 6 juillet 1858.

Spiranthes æstivalis Rich. — Vendœuvres : lande de Belle-Bouche!

Allium ursinum L. — Vendœuvres : bois de Brèves!

Ceterach officinarum DC. — Neuvy Saint-Sépulchre, sur les vieux murs, où cette plante est très abondante!

M. Ant. Le Grand indique, d'après moi (en observation), dans sa *Flore analytique du Berry*, le *Dianthus Seguieri* Chaix aux environs de la Châtre. Éd. Lamy de la Chapelle, ayant vu ma plante, m'écrivait, le 20 août 1871 : « . . . Votre Œillet est simplement le *Dianthus Seguieri*, espèce commune sur notre plateau central . . . »

M. Malinvaud fait remarquer que le *Dianthus* mentionné par M. Chastaingt doit être rapporté au *D. silvaticus* Hoppe, dont il est tout au plus une variété, et non au *D. Seguieri* Chaix, comme l'ont fait à tort quelques auteurs, notamment Boreau; cette plante n'est pas rare dans la Haute-Vienne, et le regretté Édouard Lamy de la Chapelle avait adopté le nom que lui donnait l'auteur de la

(1) Voyez plus loin *Revue*, p. 187.

(2) Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des espèces nouvelles pour la flore de l'Indre.

Flore du Centre, dont il suivait la nomenclature ; mais, postérieurement à 1871, il avait reconnu, sur l'avis de Grenier, l'erreur de cette détermination. Entre autres caractères différentiels, dans le véritable type de l'espèce de Chaix, plante des Hautes-Alpes et des Pyrénées, les écailles calicinales-internes sont insensiblement atténuées en une longue pointe herbacée, atteignant au moins la moitié de la longueur du calice ; dans le prétendu *D. Seguieri* de la *Flore du Centre*, c'est-à-dire dans le *D. silvaticus* Hoppe et ses variétés, les écailles internes ou supérieures du calice sont toujours brusquement contractées en une pointe courte, raide et appliquée. Quelques auteurs, parmi lesquels on peut citer de Candolle et Koch, ont réuni, peut-être avec raison, ces deux *Dianthus* comme variétés de la même espèce ; mais, soit qu'on les sépare spécifiquement ou simplement à titre de variétés remarquables, on doit éviter de retomber dans une confusion que Lamotte et M. Timbal (1) avaient déjà signalée.

M. Ph. Van Tieghem fait hommage à la Société d'un ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : « *Éléments de Botanique, II. Botanique spéciale* ».

Il fait ensuite la communication suivante :

SUR L'EXODERME DE LA RACINE DES RESTIACÉES,
par **M. Ph. VAN TIEGHEM.**

L'écorce de la racine des Restiacées comprend, comme d'ordinaire, deux zones, l'interne plus épaisse entourant le cylindre central, l'externe plus mince revêtue par l'assise pilifère. La zone interne est formée, comme d'ordinaire aussi, de cellules disposées à la fois en séries radiales et en assises concentriques, séparées par des méats quadrangulaires dont les externes s'agrandissent en lacunes ; le développement en est centripète et l'assise interne, quand elle a cessé de se cloisonner tangentielle-ment vers l'extérieur, prend des plissements sur ses faces latérales et transverses, subérifie ses membranes et devient l'endoderme. Celui-ci ne tarde pas à épaissir fortement et à lignifier ses parois, tandis que tout le reste de la zone conserve ses membranes minces et celluloses.

C'est dans la zone corticale externe que réside le caractère particulier

(1) Lamotte, *Prodr. de la flore du plateau central de la France*, p. 136. — Timbal-Lagrave, *Dianthus des Pyr. fr.*, p. 10.



Chastaingt, Gabriel. 1887. "Quatre Espèces Et Neuf Localités De Plantes Rares Dans L'Indre, Nouvelles Pour Ce Département." *Bulletin de la Société botanique de France* 34, 447–448.

<https://doi.org/10.1080/00378941.1887.10830282>.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/8656>

DOI: <https://doi.org/10.1080/00378941.1887.10830282>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/159108>

Holding Institution

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by

Missouri Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.